ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil du contenu entier et installations, etc., du

"PHOTO-SUPPLY ESTABLISHMENT",

No 155 rue Baronne,

Consistant en un stock immense de marchandises en ce genre d'affaires, telles que:

Installations pour photographes, kodaks, cameras, lentilles, "films", cadres pour portraits, moulures, couleurs, "mats", vitres pour portraits, ficelle, produits chimiques, brosses, supports de cadres, cartes d'études, albums, cartons, papier pour photographe, calendriers, enveloppes postales, "folders", entonnoirs, "slides", "clips", "rods", vis, plateaux, papier pour filtrer, colle, fil de fer, "shutters", développeurs, tubes, "bulbs", et nombre d'autres articles, divers, etc.

—Aussi—

Jolies vitrines, étagère, meubles de bureau, etc.

Photographies, Peintures à l'huile, Aquarelles,

"Cash Register",

Coffre fort en fer, Eventails électriques,

Etc., etc., etc.

Dans l'affaire de:

Tulane Improvement Co., Ltd. vs W. B Green, Photo Supply Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86.761. En vertu d'un ordre de vente daté le 19 août 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MARDI, le 25 août 1908, à 10:30 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 155 rue Baronne:

Le contenu entier et installations, etc., du Photo Supply Establishment du défendeur dans ledit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll avocats pour le demandeur.

20 août—20 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente des premier et deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company.

Fort Wayne Electric Works vs American Construction Co., et M. J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85.106 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er septembre 1908 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

(1) Treize (13) premiers bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville, décrits dans l'exposition "A" annexé à la pétition originale enregistré dans l'affaire ci-dessus, portant les Nos suivants et étant pour les montants suivants à savoir: No 6 pour $1,000.00, No 1006 pour $500.00, No 1166 pour $100.00, No 1206 pour $100.00, No 1207 pour $100.00, No 587 pour $1,000, No 588 pour $1,000.00, No 589 pour $1,000, No 590 pour $1,000.00, No 591 pour $1,000, No 592 pour $1,000.00, No 593 pour $1,000, No 10 pour $500.00.

(2) Vingt cinq (25) Deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville, décrits en l'exposition "A" annexé à la pétition originale enregistré dans l'affaire ci-dessus et portant les Nos 75, 79 et 147 à 169, ces deux inclusivement, chacun étant pour la somme de $1,000.00.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Hall & Monroe, avocats pour le demandeur.

20 août—20 25 29—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété extensive, attrayante et de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 608 rue Sud Telemachus, entre l'avenue Tulane et la rue D'Hemécourt (dans l'ilet borné par la rue Genois)

Dans les Procès de

Thomas J. Willis vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86.680.

Thomas J. Willis vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86.681.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans ces affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1908 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 714, borné par avenue Tulane, les rues Genois, Telemachus et D'Hemécourt et désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan dressé par H. L. Zander, ingénieur et voyer, et daté le 8 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant George Uaterauer, notaire en cette ville le 29 avril 1904, vente (McCarthy à Makofsky). D'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 12 trente et un pieds de face à la rue Telemachus sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, delà à un angle droit vers l'avenue Tulane, quinze pieds, de là une autre profondeur de dix-huit pieds, six pouces et quatre lignes; de là une autre ligne à angle droit vers l'avenue Tulane de seize pieds, et cent trente huit pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 au point de commencement. Le lot No 13 mesure trente et un pieds de face à la rue Telemachus, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans les affaires ci-dessus, respectivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

14 août—14 15 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 2735 rue Ste Anne entre les rues Broad et White.

Mme Magdalena Hosser vs Louis I. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86.748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente trois dans l'ilet No cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste Anne, White et Dumaine; ledit lot mesurant vingt-neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne sur cent soixante trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew M. Bochmann, avocat pour la demanderesse.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machine, etc., Bail, Droit d'occupation.

Aug. Salery et D. Verges vs Joseph Catania et Fils.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85.222—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 31 août 1908 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon en repôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

1° Un grand lot de machines et d'accessoires, installations, divers, etc., (articles dont il est fait usage dans une fabrique de macaroni, etc.) d'après inventaire enregistré.

2° Le terme non expiré du bail des locaux No 1006 rue Royale; ledit bail expirant le 31 juillet 1909; le loyer étant de $30 par mois, payable mensuellement et dans le cas où il n'y ait pas vente, ledit bail de suite sera offert en vente.

3° Le droit d'occupation desdits locaux No 1006 rue Royale à partir de la vente au 31 juillet 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

P. L. Fourchy, avocat pour les demandeurs.

19 août—19 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant les Nos Municipaux 1307 et 1309 Rue Clara, entre Erato et Thalie

Teutonia Loan and Building Company vs Lee Franklin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86 558 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalie, et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est une moitié de la propriété la plus près de la rue Thalie laquelle est composée de portions près du fond des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan de Hedin et Bierbaum, voyers, daté le 27 mars 1850, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire aussi un devis annexé à un acte passé pardevant A. S. Bock, ancien notaire le 3 avril 1854.

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est une moitié de la propriété la plus proche de la rue Erato, laquelle est composée de portions près des lots du fond désignés par les numéros Un et Deux sur le plan ci-dessus mentionné de Hedin et Bierbaum, voyers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Paul A. Kernan, avocats pour le demandeur.

31 juil—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un tiers d'intérêt indivis de la propriété portant le numéro municipal 310 rue Decatur.

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86 732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Custom, Douane et Bienville, désigné comme lot 23 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, et mesurant vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Decatur, vingt-quatre pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Custom, et quatre-vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et cent un pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de côté supérieure courant de la rue Decatur à la rue Custom, les améliorations dudit lot portant le No municipal 310 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1907 jusqu'à complet paiement, 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause de procès dans l'affaire ci-dessus, les frais de procès et de vente et les taxes dues (s'il y en a) sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

R. R. Forman, avocat pour le demandeur

7 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Portant les Nos municipaux 2109 et 2111 rue Lafayette, entre Johnson et Galvez.

Succession de John A. Martinez et Louisiana Henry Martinez, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 86.369, Division B—En vertu d'un ordre de vente daté le 20 juillet 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro cent et (maintenant îlet numéro 510) lequel est borné par les rues Lafayette (anciennement Hevia), Johnson, Galvez et Poydras et le lot est désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. Bringier voyer, le 20 avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McCay ancien notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette (autrefois Hevia) trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, soixante dix sept pieds cinq pouces et une ligne sur le côté contigu au lot numéro quatre et soixante dix neuf pieds trois pouces et trois lignes sur le côté de la ligne opposée.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acte de vente devant être passé pardevant John Alonzo Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Woodville & Woodville, avocats pour les administratrices.

24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme H. R. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 449—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Reid, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Johnson Armstrong, Wm Winans Wall, Charles Schneider, avocats.

21 août—15 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS!

Succession de Mme Susie Hackett Selby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86 966—Division B—Attendu que George T. Selby a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susie Hackett Selby, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. James Wilkinson, A. J. Peters, avocats.

20 août—20 24 29

Succession de Mme Margaret Rodolph, veuve de Eugene Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83.274, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Zellinger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

19 août—19 23 28

Succession de Lizzie A. Sims.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84.634—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William A. Frere, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar Grima, avocat. 19 août—19 23 28

Succession de Samuel Alston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 319 — Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Chas T. Yeanat et Richard Lambert exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats. 15 août—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT

Bons Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES

Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda.

SUCCESSION DE NICHOLAS KREMER

No 81.654—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Dix-sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, sur le plan litographié annexé à un acte de vente à George Tegnon, passé par devant Castell, notaire, le 24 avril 1862.

Les lots Nos 1 à 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 1 à 4 ont chacun 106 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 a 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 a 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, 30 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 a 27 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Rempart sur 159 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 8 et 22 pieds 8 pouces, 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 a 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 13 ont chacun 30 pieds de face à la rue Rempart sur les profondeurs suivantes: le lot No 9 a une profondeur de 159 pieds 10 pouces, 3 lignes, et les lots Nos 10 à 13 inclusivement, ayant chacun une profondeur de 106 pieds 6 pouces, 3 lignes, le tout entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 105 pieds, 4 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an ou de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit, s'il y en a de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph Sina, notaire, aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

Meyer S. Dreifus, avocat.

15 août—15 16 23 30—sept 6 13 15

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants et Réclamations

W. R. IRBY, RECEVEUR, vs CAGE DREW & CO., LTD.

No 79,567—C. D. C., Div B.

A L'ENCAN.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MARDI, 25 août 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, au plus haut enchérisseur.

Un lot de comptes courants et de réclamations.

Pour plus d'informations voir l'encanteur.

Conditions—Comptant.

11 août—11 16 23 24 25

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS MEUBLES DE BUREAU,

Coffres-forts, Typewriter, Pupitres, etc.

Buggy, Wagon et Harnais.

UN BON DU PANAMA,

Succession de Alphonse A. Carrière.

No 86.578—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Il sera vendu MERCREDI 26 août 1908 à 11 a. m., au No 866 rue Gravier, coin Carondelet, 3me étage, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 13 août 1908, pour le compte de la susdite succession: Meubles de bureau, coffres-forts, etc.

Conditions—Comptant.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

16 août—16 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Cottage Double.

1016 et 1018 rue Antonine, entre Magasin et Constance,

Joli cottage simple,

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires,

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 84,234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B daté du 10 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane dans le carré d'ilet No 56, sur le premier plan dudit Faubourg, par Benjamin Buisson, voyer, et déposé pour que on s'y réfère, en l'étude de Theodore Guyol, ancien notaire en cette ville; ledit carré d'ilet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance), Magasin, Première et Seconde, et ledit terrain est désigné par le No 4 sur un plan de B. Moellhausen, voyer daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 29 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de façade rue Live Oak (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance bien subdivisé renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., gaz, eau sur les lieux, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer, pavage schillinger.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 211, qui est borné par les rues Antonine, Constance, (ou Live Oak) et Magasin; ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 15 sur un plan fait et certifié par John F. Braun, voyer, daté le 21 juin 1856 annexé et faisant partie de cet acte, et mesurant conformément au susdit plan 33 pieds et 3 pouces de face sur la rue Antonine par une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds et 10 pouces. La susdite décrite portion de terre comprend presque tout de ce certain lot de terre, qui est désigné par le No 15 sur un plan par L. Reizenstein, voyer, annexé et faisant partie d'un acte de "Dépôt" passé pardevant James Fahey notaire, le 15 mars 1873, et lequel lot, avec la propriété adjoignante, a été acheté par le vendeur de Madame A. ... Ingnée par acte devant ledit notaire Fahey le 17 mars 1873.

Les améliorations consistent d'une maison double désignée par les numéros municipaux 1016 et 1018 rue Antonine, admirablement bien située jolis entourages et rapportant $22 par mois ou $264 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits privilèges, coutumes, servitudes, voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasin, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par B. Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1840, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine, et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en bois substantiellement construite, avec pavage en granite, laquelle avec peu d'améliorations et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'amélioration.

Les propriétés ci-dessus décrites sont avantageusement situées et dans un voisinage bien habité et à proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908, aussi les frais de tous les certificats nécessaires pour le transfert des titres ainsi que les frais de l'acte de vente, lesquels devant être passés pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis H. Byrne, avocat.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne encoignure. Magasin et demeure.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izere Hawthorne

No 85.934— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juillet 1908, dans l'affaire de de la Succession de Mme Izere Hawthorne, il sera vendu à l'enchère.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fern, Berradotte, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel notaire le 17 de juillet 1893. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern et Forshey et mesure 25 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur et face à la rue Forshey, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage, désigné par le No — Fern. Bon emplacement pour groceria, etc. situé très du Lincoln Park, sur l'avenue Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles, Effets de Ménage, Bons, etc.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C actuellement absent en vacance, in re No 86 682,

Succession de Mme Caroline E. Merrick,

et à moi adressé, je vendrai le

LUNDI, 31 AOUT 1908,

A 11 heures A. M., à la résidence **No 1404 avenue Napoléon, coin Prytania.**

Les meubles dont il n'est pas fait disposition dans le testament du défunt. Aussi un Bon d'Etat de la valeur au pair de $500; Trois Bons d'Etat de la valeur au pair de $100 chacun et Deux Bons de la Compagnie de l'Hôtel Audubon Ltée de la valeur au pair de $1000 chacun, selon un inventaire sur filière.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Edwin T. Merrick, exécuteur testamentaire.

19 août—19 23 28

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.